

LES GRADES DANS LE BUDO JAPONAIS

LE SYSTEME MENKYO-KAIDEN

À l'époque où les diverses disciplines avaient obligatoirement une raison d'être pratique (applications en situations réelles combatives), il est évident que le pratiquant remplissait son devoir de guerrier soit en gagnant et en restant en vie, soit en sacrifiant sa vie pour gagner, soit en perdant. Les choix n'étaient pas particulièrement grands en ce qui concernait son efficacité combative. La notion d'un système de grades basé sur une évaluation de capacités combatives aurait été, pour ainsi dire, un non-sens. En revanche, chaque école avait besoin d'un système pour reconnaître les capacités d'enseignement du pratiquant en tant que transmetteur des structures techniques, philosophiques, éthiques et autres de l'école. C'est ainsi que fut institué le système Menkyo-Kai den.

Celui-ci, je le répète, n'était absolument pas basé sur l'efficacité personnelle du pratiquant mais constituait, plutôt, un certificat assurant qu'il avait accompli une certaine étude au sein d'une école et qu'il pouvait retransmettre (selon les règlements intérieurs propres à chaque école) la partie du curriculum de l'école qu'il avait maîtrisée et qu'il était autorisé à enseigner. Aujourd'hui, la confusion est née du fait qu'un pratiquant, possesseur d'un diplôme d'enseignant de haut-niveau de l'école, devait forcément être très efficace sur le plan combatif. Cette distinction est fondamentale si l'on veut comprendre le problème des grades historiques ou actuels.

Dans le système Menkyo, il existait, généralement, 3 à 5 certificats, donc niveaux d'enseignant. Le premier certificat s'appelait « Oku-Iri » et avait pour but de sanctionner que l'élève avait accompli son étude des bases et pouvait être considéré comme véritablement membre de l'école. Ceci exigeait une dizaine d'années d'apprentissage (à raison de plus de 3 heures par semaine!) durant laquelle il se familiarisait avec le curriculum de base.

Si on devait faire une comparaison avec les grades Dan, on pourrait dire que Oku-Iri correspond au niveau de connaissance d'un 4^e ou 5^e Dan, alors que dans le système classique, il est la toute première qualification décernée. En principe, ce certificat comprenait très peu de qualifications à l'enseignement, et cela seulement en présence d'un instructeur plus qualifié et à sa demande. C'est « l'entraîneur ».

Venaient ensuite deux certificats de qualification d'« instructeurs » : le Sho-Mokuroku et le Go-Mokuroku. Ces deux niveaux correspondaient respectivement à Assistant-Instructeur et Instructeur soit, dans le système Dan, aux niveaux se situant entre 5^e et 7^e Dan. Ils devaient être parfaitement familiarisés avec le curriculum technique de l'école, et ils jouaient un rôle important dans la formation des jeunes élèves et dans la vie de l'école.

Le certificat de Menkyo ou Menkyo-Kaiden signifie la maîtrise et son détenteur est pleinement qualifié pour tous les aspects de l'enseignement de l'école. On peut dire qu'il correspond symboliquement au 8^e Dan actuel. Je n'en dirai pas plus concernant les qualifications du Menkyo sauf qu'il pouvait, à ce stade et si l'école l'estimait nécessaire, ouvrir son propre dojo ou école. En effet, la maîtrise impliquait une certaine liberté d'action.



Attribution du Menkyo-Kaiden SMR à Pascal Krieger
par Nishioka Tsuneo Sensei en 1998

LE SYSTEME KYU-DAN

Le système KYU-DAN est une invention relativement récente dans les disciplines dites Shin-Budo ; il date de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Nous devons sa popularisation surtout au Judo et au Kendo. Ce système de grades s'inspire d'une philosophie néo-confucianiste qu'on appelle Chu-Hsi. Le concept central du confucianisme Chu-Hsi est basé sur la dualité « yukei-mukei », littéralement : « ce qui a la forme et ce qui n'a pas de forme ». On dit, par exemple : « Yudansha-Mudansha », c'est-à-dire : « les pratiquants à grade Dan et les pratiquants n'ayant pas de grade Dan ». D'ailleurs nous retrouvons partout dans les disciplines modernes ces concepts dualistes, que le pratiquant doit faire transparaître au travers de sa pratique tant sur le plan « mental » que sur le plan « physique ». Ce mariage « de l'action et de l'inaction » s'appelle « Sei to Do ». On trouve d'autres aspects de ce dualisme dans : « l'engagement et le non-engagement » - « yuken to muken »; « l'essence et la fonction »- « tai to yo » ou dans « l'énergie et la raison »- « ki to ri », etc.

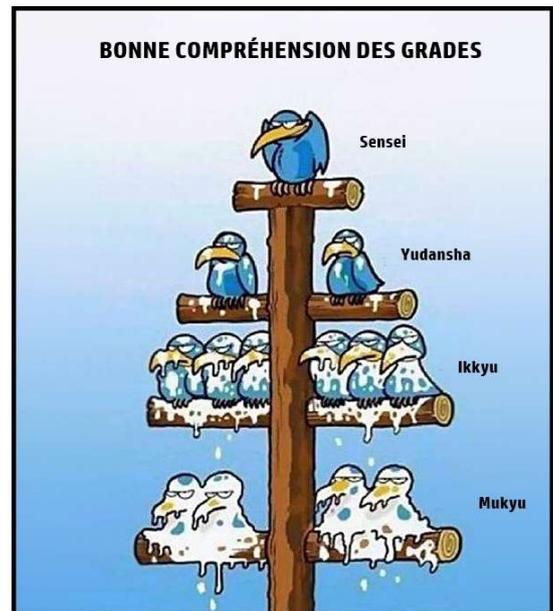
« Une des différences que l'on peut constater entre le système Menkyo et le système Kyu-Dan est la question de l'intégrité relative des grades. Les grades dans le système Menkyo accordent beaucoup d'importance sur la préservation de la tradition et les écoles (ryu) font de grands efforts pour soigneusement conserver une valeur la plus sérieuse au niveau des certificats d'enseignant délivrés aux pratiquants. Ceci est renforcé par le découragement de la course aux grades. Les grades Kyu-Dan manquent souvent d'intégrité car ils sont souvent accordés pour d'autres raisons que la capacité technique réelle du pratiquant. C'est ainsi qu'ils deviennent la source même de désaccord et de luttes intestines au sein de la discipline de la part de personnes ambitieuses cherchant titres et prestige. Les disciplines modernes accordent trop souvent une importance excessive aux grades. Le résultat est que la finalité de l'entraînement vise l'acquisition de grades, quels que soit les moyens. Souvent c'est l'individu lui-même qui choisit de se présenter et fait la demande du grade qu'il désire obtenir, du fait de la tolérance des jurys vis à vis de l'appréciation des techniques nécessaires à l'accession du grade demandé. »

Ce dernier texte est tiré des écrits de M. Donn F. Draeger, l'un des chercheurs historiques du Budo japonais les plus qualifiés de notre temps. Il résume d'une manière explicite la situation que l'on peut constater comme étant extrêmement répandue actuellement. Que l'on considère que ceci constitue « l'esprit originel » de ceux qui ont créé le système Kyu-Dan ou pas, nous sommes obligés de considérer qu'il en fait partie aujourd'hui. Dans tous les cas, on peut constater que les pratiquants qui font la « course aux grades » ignorent les objectifs profonds du Budo, car lorsqu'on est conscient des buts, l'acquisition des grades devient secondaire.

Lorsque les disciplines furent ouvertes au grand public, il s'est avéré nécessaire d'instaurer un système qui reconnaît la capacité technique (pas nécessairement en tant qu'enseignant) de chaque élève et à tous les niveaux. L'absence totale de situations réelles combatives, où il est question de vie et de mort, permet une évaluation de l'individu au sein de la masse, ce qui n'avait pas de sens

dans le passé, mais qui se trouve aujourd'hui confondu avec la capacité d'enseigner. Ceci est d'autant plus vrai que les fondateurs des disciplines modernes ont encouragé une diffusion à travers le monde entier.

L'existence de la compétition contribue également à confirmer l'utilité du système KYU-DAN dans l'expansion de ces disciplines, et elles l'ont toutes adopté pour reconnaître leurs pratiquants. Pour mieux comprendre les raisons d'être du système KYU-DAN, il est intéressant de se pencher sur les concepts très stricts de la hiérarchie au sein de la société japonaise. Mais il suffit de dire ici que ce peuple est très attaché culturellement au « titre », aux « récompenses », à la « reconnaissance » et au « cadeau » pour pouvoir situer l'individu au sein de sa société, et les disciplines sont structurées selon le modèle la société japonaise.



Malcolm Tiki SHEWAN

Voir aussi le dossier « SHIKEN » rédigé par Pascal KRIEGER sensei et publié par Léo Tamaki :
<https://www.leotamaki.com/2015/08/shiken-examen.html>

LES GRADES AU SEIN DE LA FEI

« Depuis sa création en 1981, et à travers ses différents Règlements Techniques et les stages qu'elle propose, la FEI a toujours fondé ses évaluations sur l'ensemble des compétences nécessaires à la pratique du sabre japonais et du bokken, en lien avec l'esprit et la culture martiale japonaise. Ce lien entre pratique et culture martiale est un principe essentiel posé par les Directeurs techniques fondateurs de la FEI. » (in Directives techniques 3.2)



SHIKEN (les examens)

Bien que ne mettant nullement l'accent sur cet aspect de la progression, la FEI estime que l'expérience d'un examen ne peut être que bénéfique pour les Shugyosha qui expérimentent ainsi la pratique de l'iaï dans des conditions différentes de celles qu'ils connaissent habituellement. C'est ainsi que les examens constituent réellement une « épreuve » (au sens fort du terme), lors de laquelle les pratiquants pourront éprouver non seulement leurs compétences techniques et théoriques, mais aussi la maîtrise de leur mental et de leur comportement. Dans le cadre de la FEI, la progression se définit en quatre niveaux, définis par les compétences suivantes :

SHODAN :

Iaïdô : présentation des katas de la série Omori

Kenjutsu : réponses par une dizaine de techniques au minimum à des attaques Shomen Uchi.

NIDAN :

Iaïdô : présentation des katas de la série Omori et Hazegawa Eishin Ryu

Kenjutsu : réponses par une dizaine de techniques au minimum à des attaques Shomen Uchi et Tsuki.

SANDAN :

Iaïdô : présentation des katas précédents

ainsi que de la série Okuden Suwari Iaï

Kenjutsu : réponses par diverses techniques à des attaques Shomen Uchi, Tsuki et Kesa Giri. Exécution de deux Kunitachi de la FEI.

YONDAN :

Iaïdô : présentation des katas précédents

ainsi que de la série Okuden Tachi Iaï

Kenjutsu : réponses par diverses techniques à des attaques Shomen, Tsuki et Kesa Giri, ainsi que Taninzugake. Présentation d'un Kunitachi de la FEI avec exposé de ses principe et variantes.

Tameshigiri : diverses coupes sur tatami omote.



Théorie : ces quatre niveaux d'examens sont complétés par une évaluation des connaissances de plus en plus développées du sabre japonais (nomenclature et notions de forge) de son histoire et des concepts fondamentaux du Kenjutsu.

IKKYU :

Ce niveau de compétence non officiel peut être examiné au niveau local ou régional. Il s'agit d'un examen permettant au candidat de se préparer à l'évaluation de SHODAN, constitué par le même programme. Contrairement aux grades DAN, il ne donne pas lieu à l'édition d'un certificat de grade.

Aucun délai ou temps de pratique n'est exigé entre chaque niveau. Seule la qualité du travail justifie la réussite ou non de l'examen. Ainsi, on a une vie pour étudier quatre séries, alors pourquoi se presser ?

LES CERTIFICATS D'ENSEIGNEMENT

Si les grades « DAN FEI » correspondent à une maîtrise technique et culturelle, les Certificats d'enseignement correspondent à une capacité à transmettre le Iaï proposé par la FEI. Cependant, le niveau de compétence dans l'enseignement du Iaï est nécessairement lié aux niveaux de compétence technique et culturelle. C'est pourquoi, dans le but de clarifier ces grades aux yeux des instances non connaisseuses du Budo (municipalités, etc.), la FEI les avait initialement assimilés à un Dan supplémentaire : respectivement 5^e Dan pour Chuden, 6^e pour Kuden et 7^e pour Kuden Shugo.

Actuellement, cette qualification a été abandonnée au profit d'une compréhension plus conceptuelle des « grades » d'enseignants. Aujourd'hui, la FEI peut, du fait de son histoire, entrevoir l'un des concepts rarement vécus dans d'autres structures : SHU HA RI.

« Cela parle des diverses étapes de la vie (ou de l'apprentissage).

Shu : protéger, obéir (c'est le stade de l'enfance ou de l'apprentissage).

Ha : cassure, déchirure, c'est le stade où l'enfant quitte la maison, (ou l'apprenti quitte son Maître).

Ri : éloignement (l'enfant ou l'apprenti suivent leur propre chemin)... puis tout recommence quand l'enfant a son propre enfant ou l'apprenti devient Maître à son tour... » (P. Krieger)

Les niveaux des Certificats d'enseignant FEI :

l'Initiateur (renouvelable, minimum 1^{er} Dan, peut être responsable d'un dojo, sous la responsabilité d'un référent)

le Shoden (renouvelable, minimum 3^e Dan, chargé d'enseignement dans un dojo et au plan local)

le Chuden (renouvelable, minimum 4^e Dan, chargé d'enseignement au plan régional)

le Kuden (à vie, chargé d'enseignement au plan international et de la formation des enseignants)

le Kuden Shugo (à vie, « gardien de la porte », c'est-à-dire répondant de la doctrine technique et culturelle de la FEI).

Jean-Marc Spothelfer